



VILLE DE MAMOUDZOU

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté- Egalité- Fraternité

DEPARTEMENT DE MAYOTTE

RECU EN PREFECTURE

Le 10 juillet 2024

VIA DOTELEC - Dematis

976-200008837-20240628-D20240009910-DE

Nombre

de Conseillers en exercice : 49

de Présents : 35

de Votants : 40

Dont vote par procuration : 5

Abstention : 0

Contre : 0

EXTRAIT DU PROCES -VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°2024.00099/2024 du 28/06/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit juin, le conseil municipal de la commune de Mamoudzou était réuni en **session ordinaire**, dans la salle Abdallah HOUMADI, après convocation légale en date du 21 juin 2024, sous la présidence de **M. Ambdilwahedou SOUMAILA, Maire**.

Etaient présents : (35)

Mme Fatimaty ABDALLAH TOANA (Conseillère municipale), Mme Haoutha AHAMADA (Conseillère municipale), M. Mahamoudou AHAMADI (Conseiller municipal), Mme Mariame ALI DITE NINA (Conseillère municipale), Mme Rabia ASSAN (11^{ème} adjointe au Maire), M. Chamouine ATTOUMANE (Conseiller municipal), Mme Marianne DAMARY (Conseillère municipale), M. Nassuf-Eddine DAROUACHE (Conseiller municipal), M. Djamaldine HAIDAR (Conseiller municipal), Mme Dhoimrat HALIDI (Conseillère municipale), Mme Moïna-Fatima IBRAHIM (14^{ème} adjointe au Maire), Mme Anzimiya HOUMADI (Conseillère municipale), M. Dhinouraine M'COLO MAINTY (1^{er} adjoint au Maire), Mme Inayatie KASSIM (8^{ème} adjointe au Maire), Mme Zoulfati MADI (4^{ème} adjointe au Maire), Mme Hadia MADI ASSANI (12^{ème} adjointe au Maire), M. Hamidani MAGOMA (2^{ème} adjoint au Maire), M. Assane MOHAMED (9^{ème} adjoint au Maire), M. Said MALIDI MLIMI (Conseiller municipal délégué), M. Elyassir MANROUFOU (Conseiller municipal), M. Soiyinri MHOUDHOIR (6^{ème} adjoint au Maire), M. Said Djanfar MOHAMED (13^{ème} adjoint au Maire), M. Dhoul-Mahamoud MOHAMED (10^{ème} adjoint au Maire), Mme Fatima Fayna M'SOILI (Conseillère municipale déléguée), M. Hamidani MZE MOGNE (Conseiller municipal), Mme Djouwairia OUSSENI YVESSI (Conseillère municipale), M. Badrou RADJAB (Conseiller municipale), M. Ambdilwahedou SOUMAILA (Maire), M. Toiyifou RIDJALI (5^{ème} adjoint au Maire), Mme Zaïtouni ABDALLAH (Conseillère municipale), M. Mohamadi SAID (Conseiller municipal), Mme Nadjati SAÏNDOU COMBO (Conseillère municipale), M. Mounib SOILHI MOHAMED (Conseiller municipal), M. Tany ABOUDOU CHAKOUROU (Conseiller municipal), Mme Anfiat TOUMBOU DANI (Conseillère municipale)

OBJET :

Approbation de la
programmation 2024 du
contrat de Ville

NOTA : Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché à la porte de la mairie le 11/07/2024 que la convocation avait été faite le 21/06/2024.

Le Maire.

Absents : (6)

M. Ben Youssouf CHIHABOUDINE (Conseillère municipale), M. Jacques Martial HENRY (Conseillère municipale), Mme Liza MAHAMOUDOU (Conseillère municipale), Mme Mariam SAID (Conseillère municipale), M. Abdallah OUMOURI (Conseillère municipale), Mme Claudie RAKOTO (Conseillère municipale)

Absents excusés : (3)

M. Anassi ALI (Conseiller municipal délégué), Mme Nourainya LOUTOUFI (3^{ème} adjoint au Maire), M. Hamidani MAGOMA (2^{ème} adjoint au Maire)

Procuration : (5)

Mme Munia DINOURAINI donne pouvoir à Mme Fatimaty ABDALLAH TOANA (Conseillère municipale), Mme Aminat HARITI donne pouvoir à M. Dhoul-Mahamoud MOHAMED (10^{ème} adjoint au Maire), Mme Mariame KAMBI donne pouvoir à M. Hamidani MZE MOGNE (Conseiller municipal), M. Mohamed Tani OUSSENI donne pouvoir à M. Soiyinri MHOUDHOIR (6^{ème} adjoint au Maire), Mme Rabianti MVOULANA donne pouvoir à M. Ambdilwahedou SOUMAILA (Maire)

Lors de la séance, et conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil, **M. Soiyinri MHOUDHOIR** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Vu l'article 73 de la Constitution ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu la délibération n°2020.00050/2020 du 5 juillet 2020 portant élection de Monsieur Ambdilwahedou SOUMAÏLA en qualité de Maire de Mamoudzou ;

Considérant que l'exercice 2024 représente la dernière année de programmation dans le cadre des contrats de ville signés pour la période 2015-2020, puis prorogés à deux reprises de 2020 à 2024 à part de la signature des protocoles renforcés réciproques signés sur la base de l'évaluation intermédiaire de 2018 ;

Considérant que pour l'exercice 2024, l'Etat a notifié à la ville un montant de 397 500 € de participation pour les actions innovantes de la politique de la ville. La commune pour sa part, envisage de consacrer une contribution de 339 000 € pour les actions et opérations relevant de la géographie prioritaire politique de la ville ;

Considérant que pour la zone hors géographie prioritaire, la ville mobilise 257 000 € en rééquilibrage pour valoriser ses contributions volontaristes dans les territoires. Il s'agit des villes de Passamainty, Vahibé, Tsoundzou I et Tsoundzou II situées dans le canton I de Mamoudzou ;

Considérant que la programmation a été validée lors du comité de pilotage du 05 avril 2024 en présence du représentant du Préfet de Mayotte et du Maire de Mamoudzou ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

Article 1^{er} : d'approuver la programmation du contrat de ville 2024 comme suit et suivant l'instruction du comité technique et du comité de pilotage du 22 février 2024 et 05 avril 2024.

1) Pilier développement économique et emploi

Associations ou organismes	Actions ou Projets	Lieux d'intervention	Participation de la commune	Participation du l'ANCT¹
Association Oudjérébou	Couveuse de proximité	Quartiers prioritaires	4 000 €	6 000€
Association Wenka Culture	Atelier Chantier Insertion	Kaweni	6 000€	4 000 €
As. Makazi Yangou	Découverte des métiers, accompagnement et insertion	Quartiers prioritaires	18 000 €	10 000€
ANRU+	Kawéni Hima, Emploi et autres	Kawéni	4 000 €	8 000 €
Total pilier : 60 000 €			32 000 €	28 000€

¹ Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires, crédits ANCT sont versés directement par le Trésor Public aux porteurs

2) Pilier cadre de vie et renouvellement urbain

2-1 – Actions sous portages communales, direction de la rénovation urbaine

Organismes et services porteurs	Actions ou Projets	Lieux d'intervention	Participation de la commune	Participation Du ANCT
Commune – DRU-NPNRU	Programme de la maison de projets dans le cadre du projet NPNRU : Habitat et prévention des risques naturels, Gestion Urbaine de proximité, Protection de l'environnement, communication, forum des associations	Kawéni	10 000 €	17 000€
Total pilier :			27 000€	

2-2- Actions sous portage communal, direction de la politique de la ville, animation, citoyenneté et sécurité

Titre de l'action : Il s'agit de l'action portant le titre de « dynamique de soutien à l'éco-citoyenneté et l'éducation à l'environnement » dans le tableau de programmation 2024. La commune participe à hauteur de 11 000 € et l'ANCT 13 000 €. La participation de l'ANCT est versée directement à la commune ce qui fait un apport global de 24 000 € versés aux associations et porteurs selon le tableau suivant :

Associations ou organismes	Actions ou Projets	Lieux d'intervention	Contribution à verser par la commune aux porteurs
Association frimousse (EPF)	Mon quartier, mon environnement, je le protège	Cavani (Mtsapéré)	3 000 €
Association amicale des vétérans de Mamoudzou	Sensibilisation et nettoyage de la mangrove de Mgombani	M'gombani	3 000 €
Association ACEEK	Cavani propre, éducation à l'environnement	Cavani (Mtsapéré)	3 000 €
Association Ma Qurayshi Ya Momojou Sourour	Ulanga na Unono (Environnement et Santé)	M'gombani	8 000 €
Association Mayotte Nature Environnement	Education à l'environnement	Quartiers prioritaires	4 000 €
Association Kilandy Masdjid Rahma	Education à l'environnement	Kaweni	3 000 €
Total des apports (commune : 11 000€ & ANCT : 13 000€)			24 000€

- **Total pilier 51 000 € dont 21 000 € de participation de la commune et 30 000 de l'ANCT**

3) Pilier cohésion sociale

3-1- Action sous portage communal. Il s'agit de l'action portant le titre de « Formation des encadrants et intervenants de l'éducation populaire » dans le tableau de programmation 2024. La commune participe à hauteur de 14 000 € et l'ANCT 22 000 € versés à la commune, ce qui fait un apport global de 36 000 € à verser aux porteurs selon le tableau suivant et dans le respect des factures présentées selon conventions.

Associations ou organismes	Actions ou Projets	Lieux d'intervention	Contribution à verser par la commune (conventions)
CEMEA – Ligue de l'Enseignement et/ou autres	BAFA 1 et 3 + BAFD	Quartiers prioritaires	36 000 €
	BAFA 1 et 3 + BAFD	Quartiers prioritaires	
Total des apports (commune : 14 000€ & ANCT : 22 000€)			36 000€

3-2- Action sous portage communal. Il s'agit de l'action portant le titre de « Dynamique de soutien à la parentalité et le développement social » dans le tableau de programmation 2024. La commune participe à hauteur de 47 000 € et l'ANCT 35 000 € versés à la commune, ce qui fait un apport global de 82 000 € à verser aux associations et porteurs selon le tableau suivant :

Associations ou organismes	Actions ou Projets	Lieux d'intervention	Contribution à verser par la commune
Action coup de pouce	Education et Parentalité	Kaweni	7 000 €
Djema zaleo na Messo	Médiation scolaire et parentalité	Bonovo	9 000 €
Espoir et réussite de Doujani	Programme d'actions éducatives et démarche de soutien à la parentalité	Doujani	8000 €
Association Msomo watrou	Parentalité et scolarité – place des parents dans l'éducation	Kawéni	9 000 €
Man Océan Indien	Prévention des violences faites aux femmes	Kawéni	7 000 €
Amalca	Sensibilisation au cancer de sein	Quartiers prioritaires	7 000 €
SOS patients Précaires Océan Indien	Prévention diabète, hypertension dans les quartiers périphériques à la géographie prioritaire	Quartiers périphériques à la géographie prioritaires	5 000 €
Ouvoimoja de Doujani	Promotion de la parentalité et de l'éducation dans les quartiers périphériques à la géographie prioritaire	Quartiers périphériques à la géographie prioritaire	25 000 €
Association Kawéni Nouvelle Aire	Actions sur la parentalité (course des mamans et autres)	Kawéni	5 000 €
Total des apports (Commune : 47 000€ ANCT : 35 000 €)			82 000 €

3-3- Action sous portage communal. Il s'agit de l'action portant le titre de « Dynamique d'animations socio-éducatives et culturelles » dans le tableau de programmation 2024. La commune participe à hauteur de 25 000 € et l'ANCT 30 000€ versés à la commune, ce qui fait un apport global de 56 000 € à verser aux associations et porteurs selon le tableau suivant

Associations ou organismes	Actions ou Projets	Lieux d'intervention	Contribution à verser par la commune
As. Prudence Jeunesse	Art et patrimoine	M'tsapéré	8 000€
Commune- DACPJ	Démarche d'appropriation – Festival SANAA auprès des populations dans les quartiers	Quartiers prioritaires	15 000€
Association Kawéni en action	Mon cinéma en plein air	Kawéni	7 000 €
Association Groupe trio	Eveil Musical avec les jeunes	M'gombani	2 000 €
Association Espoir et Réussite de Doujani	ACM Vacances Scolaires	Doujani	6 000 €
Association Culturelle de Bonovo	Animation et danse culturelle- Répertoire danses culturelles locales	Bonovo (Mtsapéré)	5 000 €
Association Chemengoma	Animation radio et communication des actions de la programmation du contrat de ville Mamoudzou	Quartiers prioritaires +	10 000 €
Fouraha Ndjema Chigoma de Kawéni	Animation et danses traditionnelles	Kawéni	2 000 €
Total : (Commune : 25 000 € & ANCT : 30 000€)			55 000 €

3-4 Action sous portage communal. Il s'agit de l'action portant le titre de « Dynamique de lutte contre le décrochage scolaire, accompagnement à la scolarité et promotion éducative » dans le tableau de programmation 2024. La commune participe à hauteur de 61 000 € et l'ANCT 15 000 € versés à la commune, ce qui fait un apport global de 76 000 € à verser aux associations et porteurs selon le tableau suivant :

Associations ou organismes	Actions ou Projets	Lieux d'intervention	Contribution à verser par la commune
Association des Jeunes Talents	Accompagnement scolaire et aide au devoir	Kawéni	5 000€
Association CAP Numérique	Inclusion sociale et aide à l'éducation par la pratique du numérique	M'gombani	5 000 €
Association Mangatéle Kaweni	Lutter contre le décrochage et harcèlement scolaire (lecture pour tous)	Kawéni	1 000€
Association SECAVEM	Lutter contre l'oisiveté, aide aux devoirs et accompagnement scolaire	M'gombani	4 000€
Association Bandrajou Kaweni (ABK)	Lutter contre le harcèlement scolaire, accompagnement à la réussite scolaire	Kawéni	11 000 €
Association la vie d'ensemble	Démarche de promotion éducative et du vivre ensemble	Kawéni	20 000 €
Association de soutien de jeunes de Kawéni	Démarche d'accompagnement à la scolarité	Kawéni	5 000 €

ACEKB	Accueil de jeunes non scolarisés – Pôle CASENAV	Kawéni	12 000 €
Association Gladiator de Doujani	Projet Socio-pédagogique et lutte contre la délinquance	Doujani	13 000 €
Total des apports : (commune : 61 000 € & ANCT 15 000€)			76 000€

3-5-Action sous portage communal. Il s'agit de l'action portant le titre de « Dynamique de promotion de la lecture et la maîtrise des langues » dans le tableau de programmation 2024. La commune participe à hauteur de 19 000€ et l'ANCT 14 000 € versés à la commune, ce qui fait un apport global de 33 000 € à verser/mobiliser aux porteurs selon le tableau suivant

Associations ou organismes	Actions ou Projets	Lieux d'intervention	Contribution à verser par la commune
Village d'EVA	Accueil des jeunes de 6 à 16 ans non scolarisés	Quartiers prioritaires	9 000 €
Djema Zaleo Na Messo	Apprentissage de la lecture auprès des jeunes en difficultés	M'tsapéré	8 000 €
Commune- DGA ATI	Conseil Municipal des Jeunes (Soutien à la participation et la citoyenneté)	Quartier prioritaires	10 000 €
ACEKB	Accompagnement primo-arrivant et préparation aux examens du CFG- mobilisation dans le cadre du dispositif CASNAV	Kawéni	6 000 €
Total des apports : (commune : 19 000 € & ANCT : 14 000 €)			33 000€

3-6- Action sous portage communal. Il s'agit de l'action portant le titre de « Dynamique de lutte contre les processus d'exclusion et soutien à l'intégration par le sport dans les quartiers prioritaires et les quartiers périphériques à la géographie prioritaire » dans le tableau de programmation 2024. La commune participe à hauteur de 106 000 € et l'ANCT 31 000 € versés à la commune, ce qui fait un apport global de 47 000 € à verser aux associations et porteurs selon le tableau suivant :

Associations ou organismes	Actions ou projets	Lieux d'intervention	Contribution à verser par la commune
TCO Basket Ball	Equipes de jeunes féminin	M'gombani	14 000 €
Association Union Sportive de Momoju (US Momoju)	Ecole de football féminine	M'gombani	14 000 €
TCO Handball	Pratiques des Féminines	M'gombani	14 000 €
Etoile bleue de Kawéni	Accompagnement des jeunes filles dans la pratique du Basket Ball	Kawéni	14 000 €
ASCEIIS	Accueil des publics les plus éloignés du sport (pratique)	Cavani et autres	10 000 €
Ecole de football de Kawéni	Football au féminin	Kawéni	14 000 €
Union Sportive de Kavani (USK)	Développement de l'école de football pour les filles	Cavani	14 000 €
Wadzade Waleo Na Messo	Activités sportives pour les femmes	M'gombani	6 000 €
Wenka Hand Ball	Fonctionnement de l'équipe féminine	Kawéni	5 000 €

Association sportive et culturelle de Kawéni (ASC Kawéni)	Pratiques et encadrements des jeunes de kawéni	Kawéni	14 000 €
Gnora Ndjema Ya Doujani	Sport au Féminin	Mtsapéré	4 000 €
Espoir de Mtsapéré	Encadrement des jeunes par le sport	Mtsapéré	14 000 €
Total : (commune 106 000€ & ANCT 31 000 €			137 000€

3-7 Pilier cohésion sociale, action sous portage communal. Il s'agit de l'action portant le titre de « CCAS- Contrat Local de Santé » dans le tableau de programmation 2024. La commune participe à hauteur de 14 000 € et l'ANCT 35 000 € versés à la commune ce qui fait un apport global de 49 000€ à verser/ affecter par la suite au CCAS Mamoudzou pour sa programmation de prévention santé 2023 et aux autres partenaires porteurs de projets entrant dans le cadre de la prévention santé et non financés en portage propre dans le tableau de programmation du contrat de ville.

Associations ou organismes	Actions ou Projets	Lieux d'intervention	Contributions affecter par la commune aux porteurs	à la aux	Observations
CCAS - Programmation CLS 2023	Programme TAPAJ	Quartiers prioritaires & autres	14 000€		Coordination CLS
CCAS - Programmation CLS 2023	Poste d'infirmier	Quart. Prioritaires	35 000 €		Coordination du CLS
Total des apports : (Commune : 14 000 € & ANCT : 35 000 €)			49 000€		Coordination CLS

4- Ingénierie et Pilotage

Associations ou Organisations	Projet ou actions	Lieu d'intervention	Participation de l'ANCT ou l'ASP	Participations de la Commune (budget général e commune – personnel)	Observations
Mairie de Mamoudzou	Poste de chargé de Mission Ville	Ensemble des quartiers prioritaire	17 500 €	24 500 €	Budget de la commune
Mairie de Mamoudzou	Postes d'adultes relais (X 3)	Ensemble des Quartiers prioritaires	63 000 €	15 000€	ASP
Mairie de Mamoudzou	Poste de développement local	Ensemble des quartiers prioritaires	-	30 000 €	Budget de la commune
Mairie de Mamoudzou	Participation GIP 976 Maore ouvoimoja	Combani	-	7 000€	Budget de la commune
Mairie de Mamoudzou	Poste d'agent polyvalent de médiation GUP	Ensemble des quartiers prioritaires	-	25 000 €	Budget de la commune
Caisse des Ecoles	PRE Kawéni	Kawéni	70 000 €		ANCT
Caisse des écoles	PRE Mamoudzou Centre	M'gombani-Cavani et M'tsapéré	70 000 €		ANCT

Total relatif aux contributions directes de l'état versées à la commune et participation de la commune	137 500 €	*	101 500€	Néant
--	-----------	---	----------	-------

5- Autres actions ne nécessitant pas le concours de l'ANCT² : Compensation de la ville pour le canton I de Mamoudzou (Passamainty, Vahibé, Tsoundzou 1 et Tsoundzou 2)

Association	Village	Action	Objet	Participation Commune
HC Passamainty	Passamainty	Paris Word Game	Cohésion entre jeunes	30 000 €
Passam Sport Santé	Passamainty	Echanges Sportifs	Education Sportive	3 000 €
Arantabé Football Club de Passamainty	Passamainty	Arantabé école de foot	Initiation à la pratique du Football	10 000 €
Mayendreleyo Mema	Tsoundzou I	Sorties culturelles	Manifestations culturelles	12 000 €
Tsoundzou 2 yahairi	Tsoundzou II	Peinture et dessein	Education, citoyenneté et altérité	5 000 €
AS Rosador de Passamainty	Passamainty	Vacances en multi-activités	Lutte contre l'échec scolaire, la violence et la délinquance	10 000 €
Ecole de foot Passamainty	Passamainty	Le citoyen de demain se prépare aujourd'hui	Prévenir sur les conduites déviantes et à risque	10 000 €
Kaja Kaona	Tsoundzou I	Insertion de jeunes	Insertion des jeunes fragiles	12 000 €
Vahibé club omni-sport (VCO)	Vahibé	Promotion de la pratique des jeunes	Renforcement de l'encadrement des jeunes	15 000 €
Rantabe Environnement et Culture (REC)	Passamainty	Gestion de mobiliers urbains	Plan de propreté et embellissement	6 000 €
AL Qadir	Tsoundzou II	Lutte contre l'isolement des personnes vulnérables (âgées)	Amélioration de l'offre de santé aux personnes vulnérables	15 000 €
Esprit Sportif et Socio-culturel	Tsoundzou I	Fonctionnement du Sport féminin	Promouvoir la pratique du Sport Féminine	5 000 €
Association socio-culturelle et sportive de Vahibé	Vahibé	Education, un outil transversal, santé, culture et réussite éducative	Impulser une éducation menant vers la réussite, faire découvrir la culture et le patrimoine mahorais aux jeunes	20 000 €
Fédération des associations de Vahibé (FAV)	Vahibé	Projet de renforcement associatif et de d'engagement de jeunes	Recrutement d'agents PEC pour accompagner l'action de l'association	5 000 €
Ecole de Hand Grand Mamoudzou Sud (EHGMS)	Passamainty	Cohésion Sociale et Vivre ensemble	Favoriser le vivre ensemble et créer une cohésion entre les jeunes de l'association	20 000 €
XP Mayana	Tsoundzou I	Accueil de Jour Tsoundzou Espoir	Accompagner les jeunes déscolarisés	15 000 €
Magic Basket de Passamainty	Passamainty	Projet d'échanges sportifs et culturels	Participation au tournoi de basket régional	12 000 €

² Valorisation du partenariat entre la commune et les association : soutien de la commune à la demande de classification et d'intégration du canton 1 & du canton 2 de la commune dans la géographie prioritaire de la politique de la Ville

Fédération des associations de Tsoundzou 2 – (FAT)	Tsoundzou II	Programme d'animations citoyennes	Animer le village de Tsoundzou II sur les questions citoyennes, créer du lien social et convivialité	12 000 €
Rassemblement, Action et Insertion de Vahibé (RAIV)	Vahibé	Ensemble pour un vahibé solidaire	Faciliter l'action à l'éducation et la culture et lutter contre la fracture numérique	10 000€
Fédération multi-sports des jeunes de Vahibé (FMJV)	Vahibé	Acquisition d'un minibus de 9 places	Soutenir l'encadrement des jeunes des U7 à U18	15 000 €
Pass 1'2' Ground	Passamainty	Cultiv Art	Offrir un espace créatif aux jeunes et valoriser le patrimoine	5 000 €
Amicale de la mairie de Mamoudzou	Mamoudzou	Participation à la 3ème 2024 du Tournoi Régional de Diana (Madagascar)	Renforcer les liens sportifs, amicaux et relationnels entre la région de Diana et la Ville de Mamoudzou	10 000 €
Total de la contribution 257 000€				

Article 2 : d'approuver le versement par l'Etat directement aux bénéficiaires confirmés dans la programmation 2024 du contrat de ville après saisie des projets/actions sur le portail extranet dédié.

Article 3 : d'approuver le versement des subventions de l'Etat pour les actions portées par la ville sur le compte de la commune.

Article 4 : d'autoriser la commune à verser directement aux bénéficiaires sa participation ainsi que l'apport de l'ANCT versés à la commune pour les actions dont elle a la charge.

Article 5 : d'autoriser le Maire à verser à tous les bénéficiaires identifiés dans la présente délibération les aides accordées.

Article 6 : d'autoriser le Maire, ou en son absence, son représentant à signer tout document relatif à la mise en œuvre de la présente délibération.

Annexes :

Annexe 1 - Tableau principal de la programmation politique de la Ville

Annexe 2 - Tableau annexe de la programmation du contrat de ville

Annexe 3 - Tableau de programmation hors quartiers prioritaire politique de la Ville, Canton I de Mamoudzou

Fait à Mamoudzou, le 08/07/2024

Le Maire

Abstention (0) :
Contre (0) :